



# GAMUSOR

Édition 2025

Gazette municipale  
de

**Soueix-Rogalle**



Commune  
Soueix-Rogalle





# Sommaire

p.3..... **L'ÉDITO DU MAIRE**

p.4..... **LE POINT  
RÉGLEMENTAIRE**

p.6..... **AGENDA**

p.7 > 9... **ACTUALITÉS  
MUNICIPALES**

p.10..... **FINANCES**

p.12..... **POPULATION**

p.13..... **MAIRIE PRATIQUE**

p.14..... **TRIBUNE PUBLIQUE**



# L'ÉDITO DU MAIRE

**N**otre bulletin paraît depuis 3 ans, en début d'été. Il sera donc le dernier de la mandature en cours puisque les élections municipales se dérouleront en mars 2026.

Avec l'arrivée de l'été, il faut convenir que les vellétés de rencontres, de sorties sont réelles. Je tiens à remercier les associations qui mettent tout en œuvre pour permettre des animations culturelles de très grande qualité.

Au regard de la vie politique nationale et internationale extrêmement compliquée, la commune demeure le refuge des citoyens. Elle garantit la continuité du service public, malmené au niveau national.

Je remercie les employés municipaux, qu'ils soient administratifs ou techniques pour leur disponibilité, quand vous venez les rencontrer, leur professionnalisme et leurs connaissances toujours actualisées au niveau des textes administratifs et de la législation qui évolue sans cesse et les formations qui leur permettent d'investir de nouveaux domaines.

2024, comme les années précédentes, sans augmentation des taxes foncières, la municipalité s'investit, au maximum pour la sauvegarde des biens communaux. Je citerai les travaux de rénovation énergétique de l'école, la fin du goudronnage de la route de la Serre, le remplacement d'un véhicule des employés techniques, la réhabilitation du local électrique des ateliers municipaux, la pose des plaques de rue pour l'adressage postal....

2024 a été aussi l'année de réflexions, de recherches de financements pour la transformation de l'ancien garage en café-restaurant, vitrine des producteurs locaux.

Les appels d'offres ont été lancés et les travaux devraient démarrer rapidement.

Je remercie mes collègues du conseil municipal pour leur engagement au quotidien, dans les projets.

Je souhaite accorder une mention spéciale à Marie Paule Rouaix, employée municipale investie à la cantine scolaire et à l'entretien des locaux. Je la remercie pour son professionnalisme, son dévouement auprès des enfants. Elle les a accompagnés avec empathie, et leur a accordé du temps, les a écoutés, consolés, pendant 30 ans.

L'équipe municipale se mobilise pour rendre le village encore plus dynamique.

*Je vous souhaite un excellent été  
en famille et entre amis.*

Christiane  
BONTÉ



# 01 LE POINT RÉGLEMENTAIRE

## Élections municipales 2026 :

### Les règles changent !

Les députés ont voté le 7 avril la proposition de loi qui avait déjà été adoptée par le Sénat le 11 mars dernier : lors des prochaines élections municipales de mars 2026, toutes les communes (y compris les communes de moins de 1000 habitants) éliront leurs conseillers municipaux via un scrutin de liste paritaire.

C'est la fin du panachage, et l'instauration de la parité dans les conseils municipaux des plus petites communes, qui représentent tout de même 70% des communes en France (mais 13% de la population).

Rien ne change par contre pour l'élection des conseillers communautaires, qui ne seront pas fléchés dans les communes de moins de 1000 habitants, mais identifiés dans l'ordre du tableau du conseil municipal.

Les candidats devront présenter une liste qui, pour être réputée complète, devra comporter au moins 9 noms et un maximum de 13 tout en respectant les règles de parité.

Si une liste obtient 50% des voix dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié du nombre de sièges arrondi à l'entier supérieur (dans notre cas : 6).

Les sièges restants (= 5) sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, à la proportionnelle.



- |                                |                               |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 1. <i>Gaspard H Benjamin H</i> | 2. <i>Victoria F</i>          |
| 3. <i>Basile H</i>             | 4. <i>Charlotte F</i>         |
| 5. <i>Enzo H</i>               | 6. <i>Rose F</i>              |
| 7. <i>Matthieu H</i>           | 8. <i>Léonie F Brigitte F</i> |
| 9. <i>Simon H</i>              | 10. <i>Amandine F</i>         |
| 11. <i>David H</i>             | 12. <i>Chloé F</i>            |
| 13. <i>Thierry H</i>           |                               |

**BULLETIN NON  
VALIDE**

Exemple de liste paritaire avec 7 hommes et 6 femmes  
En gras, noms présentés à minima, en italique, noms en surnombre présentés facultativement

- |                               |                            |
|-------------------------------|----------------------------|
| 1. <i>Victoria F Élodie F</i> | 2. <i>Gaspard H</i>        |
| 3. <i>Charlotte F</i>         | 4. <i>Basile H</i>         |
| 5. <i>Rose F</i>              | 6. <i>Enzo H Patrick H</i> |
| 7. <i>Léonie F</i>            | 8. <i>Matthieu H</i>       |
| 9. <i>Amandine F</i>          | 10. <i>Simon H</i>         |
| 11. <i>Bénédicte F</i>        | 12. <i>David H</i>         |
| 13. <i>Chloé F</i>            |                            |

**BULLETIN NON  
VALIDE**

Exemple de liste paritaire avec 7 femmes et 6 hommes  
En gras, noms présentés à minima, en italique, noms en surnombre présentés facultativement

- |                        |                      |
|------------------------|----------------------|
| 1. <i>Victoria F</i>   | 2. <i>Gaspard H</i>  |
| 3. <i>Charlotte F</i>  | 4. <i>Basile H</i>   |
| 5. <i>Rose F</i>       | 6. <i>Enzo H</i>     |
| 7. <i>Léonie F</i>     | 8. <i>Matthieu H</i> |
| 9. <i>Amandine F</i>   | 10. <i>Simon H</i>   |
| 11. <i>Bénédicte F</i> | 12. <i>David H</i>   |
| 13. <i>Chloé F</i>     |                      |

**BULLETIN VALIDE**

Exemple de liste paritaire avec 7 femmes et 6 hommes  
En gras, noms présentés à minima, en italique, noms en surnombre présentés facultativement

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| 1. <i>Gaspard H</i>  | 2. <i>Victoria F</i>  |
| 3. <i>Basile H</i>   | 4. <i>Charlotte F</i> |
| 5. <i>Enzo H</i>     | 6. <i>Rose F</i>      |
| 7. <i>Matthieu H</i> | 8. <i>Léonie F</i>    |
| 9. <i>Simon H</i>    | 10. <i>Amandine F</i> |
| 11. <i>David H</i>   | 12. <i>Chloé F</i>    |
| 13. <i>Thierry H</i> |                       |

**BULLETIN VALIDE**

Exemple de liste paritaire avec 7 hommes et 6 femmes  
En gras, noms présentés à minima, en italique, noms en surnombre présentés facultativement



Si aucune liste n'a obtenu 50% ou plus des suffrages exprimés au premier tour de scrutin, il est procédé à un second tour où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages exprimés au premier tour.

Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondi à l'entier supérieur (= 6), et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, à la proportionnelle.

**!!! Les électeurs, pour que leur bulletin soit valable, devront veiller à ce qu'il ne comporte aucune modification, adjonction ou suppression de nom !!!**



# AGENDA

## culturel & estival



**28 juin : La Castafiore et ses Bijoux (concert)**

**5 juillet 17h : L'art vagabond (marionnettes)**

📍 Place Justin Clanet

**7 juillet 21h : Insingizi Trio (concert)**

📍 Place Justin Clanet

**14 juillet : Vide greniers**

📍 Place Justin Clanet

**22 juillet 21h : Faire Monde (théâtre)**

📍 Place Justin Clanet

**2 août - 21h : Praticâbles (danse)**

📍 Place Justin Clanet

**4 août - 21h : Dans le silence des palmes (théâtre)**

📍 Place Justin Clanet

**6 août : Marché nocturne estival**

📍 Place Justin Clanet

**15 août : Vide greniers**

📍 Place Justin Clanet

**19 août 21h : Beethoven Metallo Vivace (acrobatie)**

📍 Place Justin Clanet

**25 octobre : Festival Salat Al Zein (contes et musiques du monde arabe)**

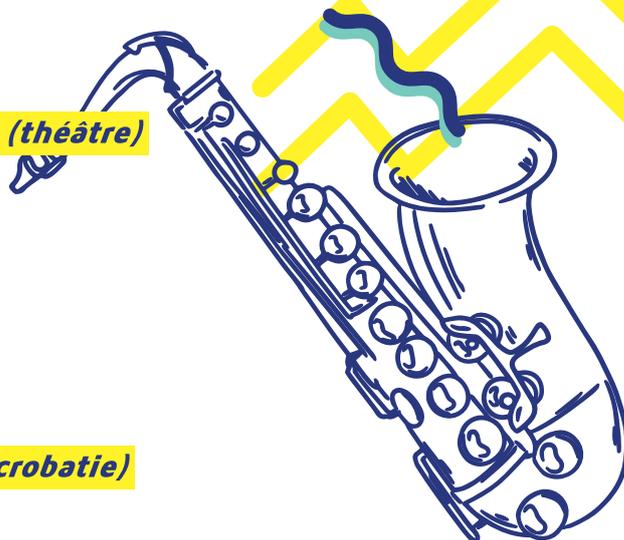
📍 Place Justin Clanet

**2 novembre : 10<sup>e</sup> salon du livre de Soueix**

📍 Place Justin Clanet

**17 décembre : Marché de Noël**

📍 Place Justin Clanet



# 03 ACTUALITÉS MUNICIPALES



## Réhabilitation de l'ancienne carrosserie

La commune possède un local d'une surface de 160 m<sup>2</sup> (ancien garage qui a fermé ses portes en 2022). Le seul café-restaurant « Le Perroquet » a lui aussi fermé en octobre 2022, pour retraite.

Le conseil municipal a décidé d'orienter la réflexion vers la réhabilitation du garage en café-restaurant. Plusieurs éléments ont guidé la municipalité : la situation de ce local, au centre du bourg, sur la place, près de la halle.

La population est en constante augmentation. Le musée des Colporteurs a accueilli 4000 visiteurs en 2024 dont 25 groupes. On note aussi la présence d'un village de vacances (22 chalets d'une capacité de 120 personnes), une aire de loisirs très fréquentée par la population du territoire (présence du Kayak club, skate park...). On peut aussi relever la présence du marché hebdomadaire le mercredi après midi de 15h30 à 19h30 (20 exposants du 1<sup>er</sup> septembre au 1<sup>er</sup> juin, ~40 exposants en période estivale), 2 marchés extraordinaires (un en été, l'autre avant les vacances de Noël, accueillant chacun ~60 exposants).

La place et la halle qui jouxtent le local pressenti accueillent des animations tout l'été. Pour mener ce projet à son terme, la commune est accompagnée par un chef de projet à la préfecture, chargé de la coordination, de l'accompagnement et de l'orientation vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financiers.

Les conclusions des études réalisées par la CCI laissent présager la viabilité du projet, réponse à une partie de la population locale et à la population touristique de passage.

Notons que, selon les études menées par l'agence de développement touristique (ADT) Ariège Pyrénées, il y a 1753 lits touristiques sur la zone de chalandise, 65% de ces lits correspondent au secteur de l'hôtellerie de plein air. 68 hébergements touristiques sont identifiés, avec une grande majorité de meublés (49).

1 433 600 nuitées ont été enregistrées pour la destination Couserans en 2023, avec une fréquentation optimale en juillet et août.

De plus, selon les comptages routiers du conseil départemental : 3 049 véhicules légers par jour (MJA = moyenne journalière annuelle) et 129 poids lourds. Ce bâtiment, entièrement rénové, prendra toute sa légitimité et sa raison d'être et deviendra un lieu structurant, ouvert à l'année, générateur d'échanges, un lieu attractif pour tous les habitants du territoire ainsi que la population touristique.

**La commune est persuadée de l'opportunité de ce projet qui renforcera l'attractivité du territoire du Haut Couserans.**

# 3 ACTUALITÉS MUNICIPALES

Suite

## Citerne de Défense Extérieure contre l'incendie (DECI)

Une nouvelle citerne incendie d'un volume de 30 m<sup>3</sup> a été installée à Siguens, améliorant la couverture du territoire communal en points d'eau incendie.

L'opération, dont le coût s'est élevé à 16 500,00 € (HT) a été financée à 50% par l'État (DETR). La collectivité persiste dans son choix d'installer des citernes « acier » plutôt que des citernes « souples » (souvent appelées « bâches »), certes moins onéreuses, mais beaucoup plus disgracieuses et bien moins durables.

## Enquête recensement INSEE du 15 janvier au 14 février 2026

Début 2026, Soueix-Rogalle réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

### Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune.

Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

*Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le secrétariat.*

**Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).**



**Pourquoi êtes-vous recensés ?** Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.

Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

## Zoom sur



**CENTRE DE  
RESSOURCES  
TERRITORIAL  
DU COUSERANS**  
PAUL ANÉ

**LE CHOIX DE Vieillir  
CHEZ moi**  
Grâce aux services  
du Centre de ressources territorial  
pour les personnes âgées du  
Couserans



### *Le choix de vieillir chez moi*

**Comme beaucoup de nos aînés, vous souhaitez rester vivre chez vous ?**

Le Centre de Ressources Territorial du Couserans propose **une solution d'accompagnement à domicile gratuite pour les personnes de plus de 60 ans** quand les services existants ne suffisent plus pour la vie quotidienne.

Il s'agit d'un dispositif de coordination, financé et déployé par l'ARS.

Accompagnement pour vos démarches administratives, transport pour accéder aux activités du territoire et aux besoins de première nécessité, orientation vers les experts, adaptation du logement...

Notre équipe pluriprofessionnelle est là pour vous accompagner, vous et vos proches et trouver des solutions adaptées à vos besoins !

Contactez-nous au **06 86 36 22 32**  
du lundi au vendredi (9h-17h).



## Fermeture du réseau cuivre en janvier 2028

Suite au déploiement du réseau très haut débit (THD) dans notre commune, la société Orange nous informe de la fermeture technique du réseau historique en cuivre en janvier 2028.

À cette date, les usagers devront avoir migré vers de nouvelles technologies (fibre optique, réseaux très haut débit mobile, satellite...) pour continuer à bénéficier de services télécoms.

# 04 FINANCES

**Le budget 2025 a été voté le 15 avril 2025 par le conseil municipal.**

**Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux, ou directement en ligne sur le site internet de la commune [www.soueix-rogalle.fr](http://www.soueix-rogalle.fr).**

Il a été établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- De contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- De mobiliser des subventions auprès de l'État, du conseil départemental, de la Région ou d'autres co-financeurs chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

## La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits...).

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2025 représentent 528 815,42€.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2025 représentent 528 815,42€.

Les salaires représentent 170 000,00€ des dépenses de fonctionnement de la commune.

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un nouvel emprunt.

### IL EXISTE TROIS PRINCIPAUX TYPES DE RECETTES POUR UNE COMMUNE :

- **LES IMPÔTS LOCAUX**
- **LES DOTATIONS VERSÉES** par l'État
- **LES RECETTES ENCAISSÉES** au titre des prestations fournies à la population

### LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX POUR 2025 :

- **Taxe foncière sur le bâti : 31,01 %**
- **Taxe foncière sur le non bâti : 46,22 %**
- **Taxe d'habitation sur résidences secondaires : 5,94 %**

**Le conseil municipal a choisi de maintenir les taux à leur niveau de l'année écoulée. Les taux de fiscalité locale sont donc inchangés depuis 2022.**

# La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule...

## Dépenses d'Investissement



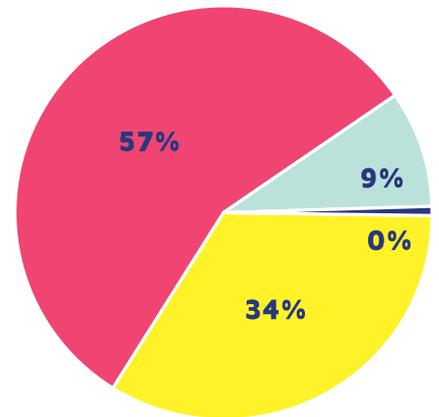
## Recettes d'Investissement



### LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE REGROUPE :

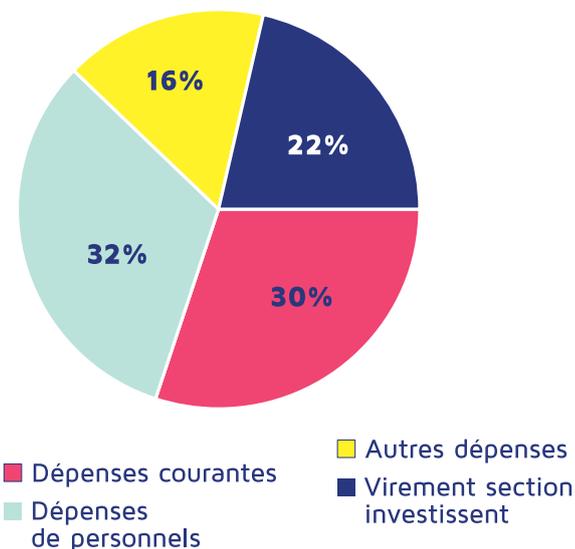
**• En dépenses :** toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

**• En recettes :** deux types de recettes coexistent : les recettes dites « patrimoniales » telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (Taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

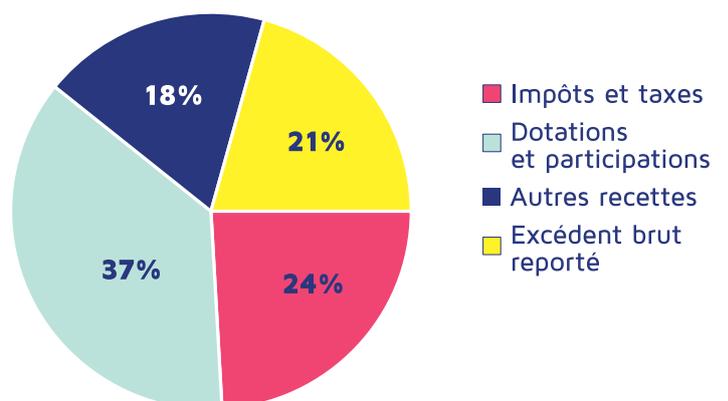


# FINANCE

## Dépenses de Fonctionnement



## Recettes de Fonctionnement



# POPULATION

(du 01/06/2024  
au 31/05/2025)



## Décès :

Hélène COMPEYRE (veuve GARRABÉ),  
le 09/12/2024 à Oust (92 ans)

Rosette RAUFASTE (épse AUDOUIN),  
le 12/12/2024 à Saint-Alban (87 ans)

Jacques MATHEZ,  
le 10/01/2025 à Saint-Lizier (82 ans)

France SOUQUET (épse TEQUI),  
le 13/01/2025 à Oust (85 ans)

Josette CARRÈRE (épse KOUTCHERAWY),  
le 07/03/2025 à Bastia (87 ans)

Alexis KOUTCHERAWY, le 26/04/2025  
à Penta-di-Casença (87 ans)

Vincent TREMEGE, le 30/04/2025  
à Bastia (71 ans)

Fabrice TIREAU, le 22/05/2025  
à Castillon-en-Couserans (54 ans)

*Nous renouvelons aux familles  
nos plus sincères condoléances.*

## Mariages et pactes civils de solidarité :

Laura DELPLANQUE & Baptiste LOGEAIS,  
14/02/2025

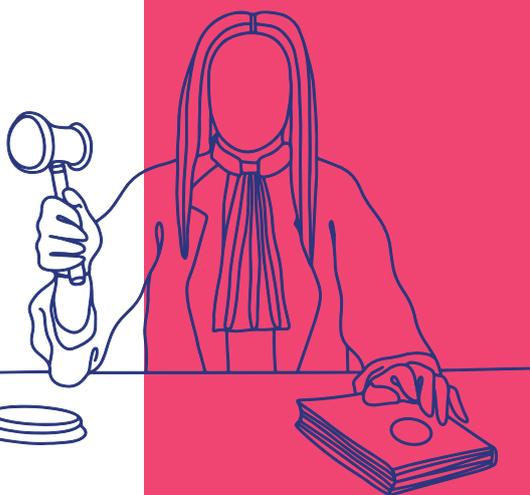
*Félicitations à l'heureux couple*

## Naissances :

Myrtille MEYZEAUD, le 01/08/2024

Paul CHABUEL, le 02/01/2025

*Bienvenue à eux !*



# MAIRIE PRATIQUE

## Secrétariat de mairie :

OUVERT DU MARDI AU VENDREDI  
DE 8H À 12H ET DE 14H À 17H.

## Agence postale communale :

OUVERTE LES MARDIS, JEUDIS  
ET VENDREDIS DE 9H À 11H.

## Urbanisme :

depuis le 01/01/2022, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisations par voie dématérialisée à l'adresse <https://sve.sirap.fr>  
Il s'agit là d'une simple faculté laissée aux usagers et le dépôt « papier » au guichet reste bien évidemment possible.

## Collecte des encombrants :

**30 JUILLET, 22 OCTOBRE, 18 DÉCEMBRE.**  
Dates de collecte du premier semestre 2026 publiées sur le site web de la commune dès qu'elles nous seront communiquées.

Les collectes se font **uniquement sur inscription** auprès du service déchets de la communauté de communes **ou en mairie 10 jours au moins avant la date prévue.**

Ce service vient en complément des déchetteries et non en remplacement de celles ci.

## Véhicules hors d'usage :

**DU 21 AU 25 JUILLET  
ET DU 17 AU 21 NOVEMBRE.**

Dates de collecte du premier semestre 2026 publiées sur le site web de la commune dès qu'elles nous seront communiquées.

Renseignements auprès du service déchets de la communauté de communes (05 61 66 69 66) ou en mairie.

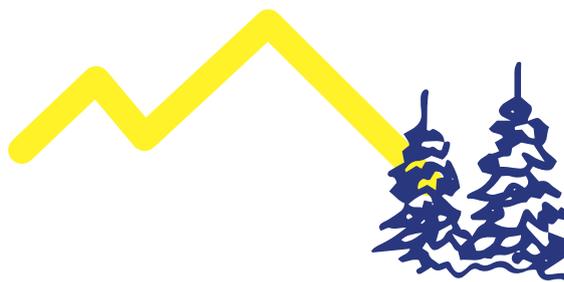
## Déchetterie d'Oust :

**OUVERTE DU LUNDI AU SAMEDI DE 8H45  
À 12H15 ET DE 13H30 À 17H00.**

Plus de renseignements au 06 80 55 62 66

## Campagne de vidange mutualisée :

le service des eaux du Couserans propose aux propriétaires d'installations d'assainissement non collectif de se regrouper. Les propriétaires intéressés s'inscrivent en mairie. Ils doivent indiquer, à minima, l'adresse et l'accessibilité de l'installation, le type (fosse septique, fosse toutes eaux...), la capacité (en mètre cube) et un numéro de téléphone de contact.



## NUMÉROS D'URGENCE

**Européen : 112**

(privilégiez ce numéro  
pour toute demande de secours)

**Pour personnes sourdes  
et malentendantes : 114**

**Samu : 15**

**Pompiers : 18**

**Gendarmerie d'Oust :**

**05 61 66 80 17**  
(en cas d'urgence, composez le 17)

**Pôle de santé des deux vallées  
(Seix) : 05 61 01 02 15**

**Médecins Nuits/Week-ends  
Jours Fériés : 3966**

**Centre antipoison :**  
**05 61 77 74 47**



# TRIBUNE PUBLIQUE



Nous réservons aux particuliers domiciliés ou résidents dans la commune ou associations à but non lucratif œuvrant sur le territoire un espace d'expression libre. Le texte est publié in extenso à la condition qu'il ne soit ni infamant ou injurieux, ni anonyme.

Afin d'être inséré dans le bulletin, le texte doit être transmis au secrétariat de mairie avant le 30 avril sous format numérique de préférence (.doc, .odt ou .pdf). Selon le nombre de messages reçus et afin de répondre à des contraintes liées à la mise en page, des échanges avec le(s) rédacteur(s) peuvent s'avérer nécessaires.

Cette année, seule l'association patrimoine nous a sollicité afin de diffuser le compte rendu de leur assemblée générale du 29 mars 2025.



# ASSOCIATION PATRIMOINE SOUEIX-ROGALLE

## COMPTE-RENDU DE L'AG DU 29 MARS 2025

### Bilan moral et rapport d'activité

#### Rappel des activités gérées par l'association, ou auxquelles elle participe

##### Les vides greniers :

Cette année 2 thèmes ont été donnés aux repas :

- juillet : le Mexique
- août : le bord de mer

Toujours une belle fréquentation : une centaine de personnes à chaque repas

Le soir du vide grenier du mois d'août a été joué, sur la place, une pièce par 2 comédiennes : Les Crués, avec un bon nombre de spectateurs.

##### Le salon du livre :

Étant donné les activités de la période estivale, le salon du livre a été déplacé aux vacances de Toussaint.

L'ambiance a été très chaleureuse : auteurs et lecteurs ont pu se rencontrer dans un cadre plus intime.

Le repas a pu se prendre dehors sous le soleil.

##### Participation à Autrefois le Couserans :

Comme d'habitude l'association a été présente comme depuis 2018

##### Le 9 août a été projeté à la salle des 4 chemins de Soueix-Rogalle, à 21 heures :

Le film de Francis Fontès : « Au pays des Colporteurs »

Il s'agit des colporteurs de Suc et Sentenac.

Une partie de ce film a été tournée dans le musée : les colporteurs venant s'approvisionner avant le départ sur les routes.

##### Le 23 Août : Grand Spectacle son et lumière : « Les colporteurs »

Par l'association La guerre des demoiselles en collaboration avec l'association patrimoine :

- écriture du scénario en commun
  - « acteurs » et figurants des 2 associations
- Grand succès pour ce spectacle qui malheureusement n'a pu se tenir qu'un seul soir (météo oblige)

##### 2 conférences en prévision de ce spectacle :

- le 9 mars : « Colporteuses femmes de courage » conférence qui a bien rempli le salon d'honneur de la mairie de Saint Girons (une centaine de personnes)
- le 25 mai : conférence sur le magasin Souquet, avec également une bonne fréquentation

##### Journées européennes du patrimoine de septembre 2024

- 200 visiteurs en 2 jours
- participation importante pour l'image de notre association
- l'association participe aux journées européennes depuis 16 ans

##### Les conférences :

Outre les conférences citées en lien avec le spectacle, l'Association a été sollicitée:

- le 28 mars : une conférence sur Monsieur Souquet et la façon dont il a été précurseur, conférence donnée à Mirepoix.
- le 19 novembre : la conférence sur les femmes colporteuses, donnée à Foix, à la demande de l'Association des palmés académiques

#### Les médias et l'association

Une couverture médiatique entretenue par l'association sur :

- la Dépêche / Azinat.com et RDC / l'Ariégeois, etc.
- un bon relais par l'office de tourisme de toutes nos activités

Tous ces médias et infos sont sur notre Blog : [sueilx-rogalle-patrimoine.over-blog.fr](https://sueilx-rogalle-patrimoine.over-blog.fr)

#### Point sur la fréquentation du musée

	Année 2019	Année 2022	Année 2023	Année 2024
<b>Adultes</b>	3526	2153	2663	2861
<b>Enfants</b>	481	233	237	262
<b>Total</b>	<b>4007</b>	<b>2386</b>	<b>2900</b>	<b>3123</b>
<b>Nombre de groupes</b>	36	16	27	20

#### Le groupe peinture

Ce groupe se réunit tous les mardi après-midi. Des diapos des œuvres réalisées sont projetées à l'assistance.



# GAMUSOR

Gazette municipale  
de

**Soueix-Rogalle**



Commune  
Soueix-Rogalle



**Directrice de la publication** : Madame Christiane BONTÉ, Maire

**Responsable de la rédaction** : Services administratifs municipaux

**Création maquette & Impression** :

Agence de communication & Imprimerie NOVA Scop, Foix 05 61 65 14 64

Dépôt légal : Juin 2025

**ISSN** : 2826-8857 (version imprimée)

2827-4466 (version numérique en ligne)

*Publication annuelle du mois de juin imprimée à 300 exemplaires.*

**Mentions légales** : Commune de Soueix-Rogalle,  
Mairie, 6 Place Philomène Pujol 09140 SOUEIX-ROGALLE,  
représentante légale : Madame Christiane BONTÉ, Maire.